

Enquête de Commodo / Incommodo

Conformément à l'article 10 de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, il est porté à la connaissance du public que le dossier suivant a été présenté :

Etablissement : ADMINISTRATION COMMUNALE DE BETTEMBOURG
Objet : nouvelle centrale de cogénération
Emplacement : Section <A> BETTEMBOURG
Commune: BETTEMBOURG
Numéro dossier : 1/2016/0382

Les avis concernant les demandes sont affichés sur place et aux lieux à ce destinés dans la commune de Bettembourg le 5 avril 2017 et publié du **6 avril 2017 au 21 avril 2017 inclus**.

Toute réclamation contre l'installation pré-décrite doit être adressée par écrit au Collège des Bourgmestre et Echevins jusqu'au 21 avril 2017 inclusivement.

Les demandes et les plans afférents sont déposés à la Commune de Bettembourg (bureau A 208, Service Ecologique) et ils pourront être consultés par tous les intéressés. En outre, tout intéressé qui se présente sera reçu en date du 24 avril 2017 à **11 heures** à l'Hôtel de Ville, salle A 004 pour être entendu oralement.

Période d'affichage: **6 avril 2017 au 21 avril 2017 inclus**.

Fait à Bettembourg, le 5 avril 2017.

Pour le collège des Bourgmestre et Echevins

Damien NEY
Secrétaire Communal

Laurent ZEIMET
Bourgmestre

